

CERTIFICAT D'ADMISSION

Année scolaire 2024/2025

Paris, le 3 septembre 2024

Je soussignée, Chahinez RAZGALLAH, chef du service des affaires scolaires, atteste que :

Achille Alvarado

Né(e) le 16 décembre 2002 à Lyon (France)

est autorisé(e) à s'inscrire en :

Improvisation générative (3ème année), pour l'Année scolaire 2024/2025

sous réserve d'accomplir les formalités pédagogiques et administratives d'inscription et de s'acquitter des droits de scolarité.

Le statut d'étudiant.e s'étend du 1^{er} septembre au 31 août de l'année scolaire 2024/2025.

Le statut d'étudiant.e se poursuit pendant les vacances scolaires jusqu'à la rentrée scolaire suivante.

Cette présente attestation est délivrée à la demande de l'intéressé(e) pour servir et valoir ce que de droit.

Chahinez RAZGALLAH
Chef du service des affaires scolaires



**CONSERVATOIRE
NATIONAL SUPÉRIEUR
DE MUSIQUE ET
DE DANSE DE PARIS**
209, avenue Jean-Jaurès Paris 75019
